



Calculer l'indemnité

Par **LinaNow**, le **12/03/2025 à 09:53**

Bonjour,

Je travaille depuis 6 ans. Depuis 18 mois le groupe s'est reorganisé. Un service financier a été créé en Inde. Il a repris mes activités en lien : facturation, recouvrement, compta client, compta fournisseur, etc...

Une RH a également été embauchée aux Pays Bas. elle a récupéré la paie, et l'administration du personnel.

Depuis tout ce temps je demande des formations pour aller vers un autre poste. L'entreprise a fait la sourde oreille. En 6 ans je n'ai pas eu un seul entretien professionnel.

Et aujourd'hui on m'invite à négocier une rupture amiable.

Je suis favorable à une rupture juste. À savoir que l'entreprise paie pour tous les manquements.

Mais comment les calculer ?